

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 MARS 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le jeudi 27 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 20 mars 2025

Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME DUCHAMP Cécile, MME SUCHON Emilie à M BESSON Jonathan, MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise à MME CONSTANT Michèle.

Secrétaire de Séance : M DURAND Gérald.

N° 12/2025

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente, aux membres du Conseil Municipal, la maquette budgétaire correspondant à l'inscription des dépenses et recettes prévisionnelles en section de fonctionnement et d'investissement pour établir le budget primitif 2025.

Après discussion, le Maire propose de passer au vote pour adopter le budget primitif 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- En Fonctionnement à **1 624 438.86 euros**
- En Investissement à **1 209 182.25 euros**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif 2025, équilibré en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

